



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La France doit agir que cesse l'escalade autoritaire en Tunisie

Question écrite n° 37050

## Texte de la question

M. Alexis Corbière alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation politique en Tunisie. Depuis le mois de janvier 2021, les forces de police répriment violemment de nombreuses manifestations à travers tout le pays. Bien souvent, ces événements rassemblent des milliers de jeunes Tunisiens inquiets de la situation économique de leur pays et de la montée de la pauvreté. Face au manque de perspectives positives pour leur avenir, ils dénoncent l'incapacité du gouvernement à prendre des mesures utiles pour la population, dix ans après la « révolution pour la dignité » qu'a connue le pays. D'après de nombreux témoignages et reportages tournés sur place, le gouvernement a décidé de faire taire ce vaste mouvement de contestation populaire par un usage illégitime de la force. Des centaines de jeunes ont ainsi été violemment arrêtés et beaucoup d'entre eux sont encore détenus à ce jour. Human Right Watch ainsi que plusieurs autres organisations non gouvernementales qui défendent les droits humains ont demandé au gouvernement tunisien de « mettre fin aux actions illégales de la police, et [de] garantir le droit à des manifestations pacifiques et à la liberté d'expression ». Il lui demande donc s'il va mobiliser tous les outils diplomatiques dont la France dispose pour réclamer la fin de cette escalade violente et le respect des droits les plus élémentaires du peuple tunisien.

## Texte de la réponse

Depuis dix ans, le peuple tunisien s'est engagé dans une transition démocratique qu'il a souverainement choisie. La Tunisie est un exemple pour tous ceux qui, partout dans le monde, luttent pour que leurs libertés soient garanties et leur dignité respectée. La France, comme ses partenaires européens, se tient aux côtés de la Tunisie et de son peuple pour aider les acteurs de cette transformation à affronter les défis économiques, sociaux et sécuritaires auxquels le pays est confronté depuis 2011. Le soutien de la France se décline à plusieurs niveaux et notamment par l'aide au développement de la Tunisie, avec un engagement d'1,7 milliard d'euros entre 2017 et 2022, mis en œuvre par l'Agence française de développement (AFD). Une grande partie de ce soutien financier bénéficie à la jeunesse tunisienne, sa formation et ses perspectives d'emploi. L'appui à la société civile tunisienne est un autre axe fort de l'action de la France en Tunisie. Dans ce cadre, la France, attachée au respect des libertés fondamentales, soutient un grand nombre d'associations tunisiennes. Ce soutien se poursuivra à l'avenir. Le soutien à la Tunisie et aux Tunisiens et l'appel à des réformes et à des mesures de sortie de crise font pleinement partie des messages que le Premier ministre et le ministre de l'Europe et des affaires étrangères ont transmis à leurs homologues tunisiens à l'occasion de leur récent déplacement à Tunis, dans le cadre du Haut conseil de coopération.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alexis Corbière](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (7<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37050

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire** : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [9 mars 2021](#), page 1951

**Réponse publiée au JO le** : [3 août 2021](#), page 6221